

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant La Garderie des Petits Pêcheurs Inc.	Numéro de permis 2019506	Date d'inspection Le 09 janvier 2024	
Nom de l'établissement Garderie des Petits Pêcheurs		Numéro de téléphone (506) 332-3222	
Adresse 2474 chemin Acadie Cap-Pelé NB E4N 1C9			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Paula Morin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (vii) pour chaque éducateur et administrateur, un exemplaire de son certificat valide de secourisme et une attestation valide de sa compétence en réanimation cardiorespiratoire.	24(1)(c)(vii)	18 déc. 2023	09 janv. 2024
Commentaires : La lacune est maintenant conforme.			

<p>Commentaires généraux</p> <p>Les éléments suivants ont aussi été observés :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Ratio enfant et personne éducatrice - Le matériel est varié et en quantité suffisante pour tous les enfants présents. -Un plan d'entretien et de vérification de l'équipement fixe est indiqué être vérifié chaque mois. -L'aire de jeu intérieure est maintenue sécuritaire et propre. Observation d'un groupe d'enfant sortir de la salle de bain. Un employé nettoie toute suite la salle de bain. -Le matériel et l'équipement de l'aire de jeu intérieure sont variés et en quantité suffisante pour tous les enfants présents, rangés sur des étagères basses, ouvertes et d'accès facile, propre et en bon état. -Les registres des présences quotidiennes des enfants -Les produits toxiques, les produits chimiques et les produits d'entretien sont rangés sous clé et sont hors de la portée des enfants au moment de l'inspection. -Les dossiers d'exercices d'évacuation en cas d'urgence et en cas d'incendie sont indiqués être menés chaque mois. <p>Au moment de l'inspection de surveillance, la mentore en assurance de la qualité a observé la période des jeux libres à l'intérieur, une activité dirigée (comptines), le lavage des mains et le diner (boîte à diner).</p>

original signé par
Paula Morin

Le 09 janvier 2024

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Date

original signé par
Maria Belliveau

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 09 janvier 2024

Date